DLP 22-8-70 088774

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

~~CALVADOS~~, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, ~~MANCHE~~, MORBIHAN, ~~ORNE~~

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 119 - 21 AOUT 1970

/AVERTISSEMENTS/

POMMIER - POIRIER

- CARPOCAPSE : Depuis une semaine, les pluies et des températures plus fraiches ont contrarié l'activité des papillons du 2ème vol. Cependant, quelques pontes ont pu encore être déposées dans les vergers situés en milieu favorable. Il faut noter par ailleurs que la durée d'efficacité des produits se trouve très diminuée du fait de la fréquence des pluies.

Dans les vergers où des attaques sont habituellement à craindre, il conviendra donc d'effectuer un nouveau traitement aux environs du 26.

La législation relative aux délais d'emploi des pesticides avant récolte doit être strictement respectée (voir Bulletin n° 115 d'Avril 1970).

- MALADIES DE CONSERVATION : En raison du grossissement rapide des fruits et de la présence possible de germes pathogènes due à l'humidité, des contaminations sont à craindre en cette période.

Une protection anticryptogamique continue est conseillée jusqu'à la récolte.

TOMATE

- MILDIOU : Dans les cultures insuffisamment traitées, le Mildiou risque de se développer brutalement sans tarder. Aussi, est-il nécessaire d'assurer d'urgence une couverture fongicide des tomates contre cette affection. Tout traitement lessivé par une pluie devra être renouvelé dans les meilleurs délais.

Cet avis concerne également les cultures d'automne sous serre.

P../...

P. 330

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

CHRYSANTHEME

- SEPTORIOSE : Le climat actuel étant propice au développement de cette maladie, il y a lieu d'en protéger les plantes par pulvérisation d'une bouillie à base de Mancozèbe, Manèbe, Zinèbe ou Zirame, à la dose de 200 g de matière active par hectolitre d'eau.

  Plusieurs traitements sont nécessaires en période humide. Ils seront renouvelés en tenant compte de l'action lessivante exercée par les pluies.

- ANGUILLULE DU FEUILLAGE : Lors des traitements contre la Septoriose, l'adjonction de 50 g de Parathion (poudre mouillable) par hectolitre est recommandée pour lutter contre l'Anguillule qui trouve également en cette saison des conditions favorables à sa multiplication.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.